

Bulletin à compléter et retourner à : Mme Bertho, ASC, 4 Carmoise Saint-Guen, 22530
GUERLEDAN

Avant le Samedi 11 juin 2022

Contact 06 21 60 51 84, mail : asc22530@gmail.com

Nom et Prénom (Capitaine de l'équipe) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Mail :

Liste participants :

.....
.....
.....

Nombre Total : Adultes Enfants

L'inscription sera validée à la réception du règlement

Chèque à l'ordre de « Association Sauvegarde des Chapelles Saint Guen » :

(.....x 14€) + (.....x 7€) = €

(Contre la remise du gobelet, votre consigne de 1 € sera restituée)

Règlement de la randonnée

Seules les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront participer à la randonnée. Le capitaine du groupe inscrit sur son bulletin tous les membres du groupe et assure le lien avec les organisateurs. Au départ, remise des consignes d'organisation et de sécurité, de la carte et des tickets repas. Le port de bonnes chaussures, lampe et gilet fluo sont recommandés. Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs de la randonnée.

NE JETEZ RIEN SUR LA VOIE PUBLIQUE